

# La commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens se présente



A fin 2007, 42% de l'ensemble de la population résidant à Ecublens est définie comme étrangère, et ce ne sont pas moins de 99 nationalités qui sont représentées. Les dix plus grandes communautés sont : l'Italie (24%), Portugal (19%), France (10%), Espagne (9%), Serbie (8%), Turquie (5%), Macédoine (3%), Allemagne (2%), Tunisie (1,5%) et Chili (1%).

Cette immigration est caractérisée par une part importante de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis C ou alors résidant en Suisse depuis plus de 10 ans. Il s'agit d'une immigration relativement ancienne et le fait que cette population soit restée étrangère démontre que le taux de naturalisation est très faible. En effet, seul 1,5% des étrangers résidant en Suisse demandent leur naturalisation chaque année, ce qui est peu comparé aux pays voisins. En ce qui concerne notre commune, ce chiffre se monte à moins de 2% de la population étrangère.

La question de la création d'une Commission consultative des étrangers est récente dans notre commune, puisque c'est en 2002 seulement qu'une motion demandant la mise sur pied fut déposée et discutée au Conseil communal. A noter que c'est la première fois à Ecublens qu'une Commission constituée de participants issus des milieux politiques et associatifs se réunit pour traiter de ce sujet.

## Les membres de la Commission sont:

**Christian Maeder**, conseiller municipal, **Charly Rothen**, conseiller municipal, **Giuseppe Biancaniello**, responsable du Centre de jeunes de la Commune, **Claudine Breider**, France, **Dragana Djunic**, Serbie, **Jean-Claude Harbengt**, Paroisse catholique de Renens et environs, **Nam-Trân Hô**, Vietnam, **Aïtor Ibarola**, Espagne et commission scolaire, **Marianne Lüthi**, Paroisse réformée Ecublens-Saint-Sulpice, **Claude Masson**, président de l'Union des sociétés locales (USL) et **Eric Levrat**, président de la Commission et conseiller communal.

Notre mandat est défini dans la Charte d'intégration communale:

«La Commission d'intégration et d'échange s'engage à promouvoir l'intégration des étrangers séjournant dans la commune, quelles que soient les causes de leur présence, et quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut de migrant.

La Commission organise ses activités afin de favoriser une intégration basée sur l'échange. Elle stimule la compréhension

réciproque entre les populations suisse et étrangères et facilite leur cohabitation. L'intégration est une politique sociale dont le principe fondamental est l'égalité.

Elle est le répondant en matière d'intégration aussi bien pour les autorités communales, les particuliers que les associations. Les mesures d'intégration ne peuvent être efficaces que si elles sont conçues et coordonnées au-delà des frontières communales.

Elle coordonne les actions communales en matière d'intégration. Elle est le répondant de la Commission cantonale, ainsi que des autres Commissions communales établies sur le Canton.»



Le Grupo Folclórico Os Minhotos lors de la fête interculturelle du 2 septembre 2007.

© S. Mayor

Pour 2008, les projets suivants sont en préparation, respectivement débutent en ce moment:

## Piccolo Voice

La Commission d'intégration, en collaboration avec la Direction des Ecoles d'Ecublens et l'Association des parents d'élèves, met sur pied un cours de sensibilisation au français, à l'intention des enfants de langues étrangères débutant le cycle initial (écoles enfantines) en août 2008.

Une dizaine de périodes d'une heure trente sont prévues entre mars et mai 2008. Cette formation est cofinancée par la Commission d'intégration et le Fonds pour les projets d'intégration de l'Office fédéral des migrations.

Renseignements et inscriptions: Direction des écoles, Secteur administratif, route du Bois 6, 1024 Ecublens, tél. 021 695 11 11.

## Prix de l'intégration

La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens VD décerne un prix communal de l'intégration. L'attribution de ce prix a pour but de faire reconnaître l'importance des prestations d'intégration en faveur des migrants et attirer

davantage l'attention de la population de la Commune sur les tâches liées à l'intégration des étrangers.

Il s'agit de récompenser des prestations ou actions innovatrices et créatives encourageant l'intégration des étrangers dans la Commune. En outre, ces prestations devraient pouvoir servir d'exemple. Les prestations récompensées peuvent être annoncées par les personnes intéressées elles-mêmes, par le jury ou par des tiers. Le prix peut être décerné tant aux personnes physiques que morales (sociétés, groupements, associations, entreprises, etc.).

Les lauréats sont choisis par un jury composé des membres de la Commission d'intégration

et d'échange Suisses-Etrangers. Les décisions du jury ne nécessitent aucune motivation. Les décisions sont définitives et ne peuvent être attaquées. Toute correspondance à ce sujet est exclue.

Vous avez la possibilité d'annoncer un ou des candidat-e-s jusqu'au 15 mai 2008 à Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens.

## Rencontres femmes du Monde

Afin de débattre des obstacles rencontrés par les femmes migrantes, un groupe de rencontre s'est mis en place. Les thèmes débattus sont aussi variés que le logement, la famille, l'éducation, l'école, la santé, l'apprentissage de la langue. Les femmes suisses sont également les bienvenues. Renseignements et inscriptions: Dragana Djunic, chemin du Veilloud 16, tél. 021 691 37 05

## Je vis à Ecublens et dans l'Ouest lausannois

Afin de proposer un concept global d'accueil des migrants arrivant sur notre Commune, nous comptons mettre sur pied un concept de visites et d'informations des principaux lieux de la vie communale. Le programme sera établi pour la deuxième moitié de 2008.

Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens.

p.a. Greffe municipale, ch. de la Colline 5, Case postale 133, 1024 Ecublens.

commission.suisses\_etrangers@ecublens.ch